

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Novatec Solub NP 14.48.0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Information supplémentaire : Non applicable

2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Dihydrogénorthophosphate d'ammonium	7722-76-1 231-764-5 01-2119488166-29-0042		<= 80
Sulfate d'ammonium	7783-20-2 231-984-1 01-2119455044-46-0063		<= 20

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Traiter de façon symptomatique.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Lors de la manipulation du produit en cours de décomposition : Eau
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Produit sec
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 170 °C. Produits de décomposition thermique : Monoxyde d'azote, dioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniaque.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique (UN S1). Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Petites quantités : Rincer à l'eau.
Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

- Équipement de protection individuel, voir RUBRIQUE 8.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation : Protéger de toute contamination.
sans danger

Indications pour la protection : Ce produit n'est pas inflammable.
contre l'incendie et l'explosion

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Éviter une exposition directe au soleil.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Protéger de toute contamination.
Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique,
possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Précautions pour le stockage en commun : Séparer des nitrites et des substances alcalines. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374).
p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Petites quantités : Rincer à l'eau.
Eliminer selon les réglementations en vigueur.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Cristallisé
Couleur	: Divers
Odeur	: Très faible
pH	: Env. 5, Concentration: 100,00 g/l, 20 °C
Point/intervalle de fusion	: 350 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable, Ce produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité	: Env. 1.760 g/cm ³ , 20 °C
Hydrosolubilité	: Env. 754 g/l, 20 °C, soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: N'est pas auto-inflammable
Décomposition thermique	: Env. 235 °C, De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées.
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions avec les alcalins et les nitrites.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Substances avec une réaction acide. Substances réactives alkaliennes. Ne jamais mélanger avec des substances inflammables, susceptibles d'être oxydées : Risque d'explosion si chauffe en ambiance confinée.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Gaz de Nitrose. Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: 4.250 mg/kg, rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Lapin : Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lapin : Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat : non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

Tératogénicité : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

Composants :

Dihydrogénorthoorthophosphate d'ammonium :

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: > 2.000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50: > 5 mg/l, rat, OCDE Ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50: > 5.000 mg/kg, rat, OCDE Ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Lapin - Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Lapin - Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 405
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Rat - NOAEL: 250 mg/kg

Sulfate d'ammonium :

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: > 2.000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50: > 900 mg/l, cochon d'Inde
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50: > 2.000 mg/kg, rat
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: non irritant
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Rat - Oral(e), NOAEL: 256 mg/kg
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Rat - Par inhalation, NOAEL: 300 mg/kg

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

Produit:

- Toxicité pour le poisson : CL50: 460 - 1.000 mg/l, cyprins dorés, Directive 92/69/CEE, C.1, Toxicité aiguë chez le poisson
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50: 129 mg/l, 48 h, Daphnia magna, Essai en statique

Composants:

Dihydrogénorthophosphate d'ammonium :

- Toxicité pour le poisson : CL50: > 85,9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), OCDE Ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50: 1.790 mg/l, Daphnie
- Toxicité pour les algues : CE50: > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata, OCDE Ligne directrice 201
- CE10: 3,12 mg/l, 70 jours, donnée non disponible
- NOEC: 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), OCDE Ligne directrice 201

Sulfate d'ammonium :

- Toxicité pour le poisson : CL50: 53 mg/l, 96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 121,7 mg/l, 48 h, Daphnie
- Toxicité pour les algues : CE50: 2.700 mg/l, 18 jours, Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. (Toxicité chronique) : CE10: 3,12 mg/l, 70 jours, donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Composants:

Dihydrogénorthophosphate d'ammonium :

- Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

Sulfate d'ammonium :

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

Dihydrogénorthophosphate d'ammonium :

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Sulfate d'ammonium :

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés selon la réglementation en vigueur.

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR		IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses			
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses			
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses			
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin		Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné			

Novatec Solub NP 14.48.0

Référence : FDS_602_N
Version: 2015-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 24/08/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : NC

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte complet des Phrases H mentionnées dans la RUBRIQUE 3

Révision(s) : Cette FDS a été révisée dans la totalité.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.